

Pétrole et gaz

donner le nom qu'il veut. Il peut bien l'appeler «Culbute de Macdonald n° 7».

M. Macdonald (Rosedale): Les hamburgers de Macdonald.

M. Douglas: Appelez-la comme vous voulez. Le ministre a dit l'autre jour qu'une société nationale du pétrole ne réglerait pas nos problèmes immédiats. Selon moi, il a tort. Une société nationale du pétrole qui commencerait à négocier avec le Venezuela et certains pays d'Afrique pourrait fort bien nous procurer le demi-million de barils de pétrole supplémentaires par jour dont nous avons grand besoin pour empêcher l'est du pays de trop souffrir cet hiver.

Dans sa déclaration de jeudi dernier, le ministre a dit que même s'il reconnaît qu'il faut protéger l'approvisionnement des usagers prioritaires du pétrole, le gouvernement hésite à toucher aux accords commerciaux normaux de l'industrie pour l'instant. Les accords commerciaux normaux dans l'industrie doivent passer après les besoins des habitants de l'Est du Canada. Le ministre ainsi que le gouvernement seront éventuellement contraints à mettre sur pied une société nationale du pétrole. Si je puis faire mien le slogan que le gouvernement utilisait il y a quelques années pour son programme de travaux d'hiver: Pourquoi attendre au printemps, faites-le dès maintenant.

Des voix: Bravo!

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, les délibérations de ce soir font partie d'un débat qui revient périodiquement à la Chambre depuis le 28 mai, et au comité permanent de l'énergie, des mines et des ressources depuis le mois de février. La plupart d'entre nous qui ont entendu le député présenter la motion à l'étude approuvent presque entièrement ses propos car, à l'heure actuelle, on ne saurait traiter de cette question de façon satisfaisante en la considérant tout simplement comme une occasion d'en retirer des avantages pour le parti.

Des voix: Bravo!

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Jeudi soir, j'ai dit à quel point j'étais déçu de voir que le discours du 4 septembre du premier ministre (M. Trudeau) et sa façon de se dérober jeudi n'étaient que pure feinte et pure farce, pour faire croire aux consommateurs qu'il était leur ami. Même un enfant aurait pu se rendre compte combien il était stupide et déloyal de vouloir changer l'issue des événements, à l'instar du roi Canut.

Le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) a droit à nos félicitations ce soir pour avoir redonné au débat son sens premier, c'est-à-dire les besoins de la population. Le débat de ce soir porte sur les habitants de l'Est du Canada. J'espère que le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles me pardonnera, mais j'aimerais y ajouter les habitants de la Colombie-Britannique, car ils vont pâtir tout autant. La situation de l'offre est tout aussi précaire chez eux que chez les gens de la côte est, surtout les insulaires.

On nous demande ce soir de suggérer des idées sur la façon d'assurer de nouvelles sources d'approvisionnement

[M. Douglas.]

en pétrole à l'Est du Canada et, je l'espère, à la Colombie-Britannique. Je sais qu'aux termes du débat de ce soir, je ne devrais pas rappeler au ministre les nombreuses réponses qu'il a faites à la Chambre et au comité lorsque je lui ai demandé d'avertir les Montréalais et les habitants de l'Est du pays du danger qui les menaçait. Le ministre n'a pas besoin de chercher les dates en question. Il doit les connaître par cœur. Il y a, entre autres, le 10 janvier 1973, le 11 janvier 1973, le 23 janvier 1973 et le 7 mars 1973. Je pourrais lui énumérer 20 occasions différentes.

Le ministre se souvient sans doute que le printemps dernier, j'ai parlé d'un voyage au Venezuela, au Nigeria et même en Libye, au besoin. Je me souviens avoir dit, au cours du débat du 28 mai dont j'ai parlé hier soir, que le gouvernement nigérian, par son système de ventes inter-rubaines, offrait à n'importe qui 100,000 barils par jour, en vertu d'un contrat à long terme. Rien n'a été fait.

Comme le député qui a présenté la motion, je pense qu'il est trop tard pour récriminer. Je terminerai en lisant une des questions et réponses qui montrent l'exaspération que ressentent certains d'entre nous. Le 11 janvier 1973, comme en témoigne le hansard à la page 168, j'ai posé la question suivante au ministre.

... le ministre est-il arrivé à la conclusion qu'il serait sage de prévenir la population de Montréal et le marché de la région de Montréal que, si l'on coupait le pipe-line de Portland pour venir en aide aux Américains dans leur situation d'urgence, il ne resterait à la population qu'un approvisionnement de 60 jours?

Le ministre a répondu:

Nous sommes convaincus que l'approvisionnement sera suffisant non seulement dans des raffineries de Montréal mais aussi ailleurs au Canada pour la consommation du pays.

J'ai ensuite posé la question suivante:

Le ministre a-t-il jugé bon de se concerter avec le gouvernement du Québec pour mettre au point un programme de rationnement en prévision d'une telle situation d'urgence?

● (2030)

Le ministre a répondu que le rationnement était une des possibilités, mais qu'il ne prévoyait aucun danger particulier. Je ne veux pas insister brutalement là-dessus. Si je le mentionne, c'est que j'espère qu'il n'interprétera nullement nos conseils comme une tentative de le saborder en tant que ministre ou de saborder le gouvernement. Nous voulons tout simplement que les Canadiens sachent que, le confort ou la sécurité des citoyens de n'importe quelle partie du pays étant menacés, nous, dans cette Chambre, hâtons ensemble.

Des voix: Bravo!

M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, en lisant la presse et en écoutant les médias d'information électroniques, j'en déduis que le ministre a reconnu avoir communiqué avec le Venezuela avec quatre ou cinq mois de retard et que le gouvernement vénézuélien a réitéré la position qu'il a prise il y a cinq ans, à savoir qu'il a des hydrocarbures à vendre à tout pays pourvu que le pays intéressé ait établi un organisme d'État pour agir comme acheteur; à cause de sa longue expérience des comportements des sociétés d'entreprise privée qui ont vendu la plupart de ses produits dans le passé, il ne veut traiter qu'avec un organisme national.